

Formation Willems® 2026/2027
DIPLÔME PÉDAGOGIQUE WILLEMS®
POUR L'ÉDUCATION MUSICALE
FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À transmettre au secrétariat impérativement avant le début des cours

COORDONNÉES & INFORMATIONS PROFIL PROFESSIONNEL

☐ Madame ☐ Monsieur

NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse postale	
Code postal / Ville	
Pays	
Tél. fixe / Tél. portable	
Mail	
Activité(s) professionnelle(s)	
Instrument(s) pratiqué(s)	

Parcours musical et pratique instrumentale

--

Document(s) joint(s) à l'inscription pour une inscription en 1ère année: ☐ CV ☐ Lettre de motivation ☐ Copie du/des diplôme(s)

FORMATION CHOISIE – CYCLE BLEU 2026/2027

☐ Année 1 – D-EM1 – Lyon
☐ Année 2 – D-EM2 – Paris / Nanterre

INFORMATIONS GÉNÉRALES TARIFAIRES 2026/2027

Tarifs hors transport, hébergement et repas. Tarifs non soumis à la TVA (TVA non applicable, article 293B du Code général des impôts).

Grille tarifaire	Particulier	Employeur / OPCO
Année 1 – D-EM1 Frais pédagogiques	1 790 €	2 480 €
Année 2 – D-EM2 – ancienne formule Frais pédagogiques	1 860 €	2 600 €
Frais de gestion	50 €	50 €
Adhésion annuelle FIW	20 €	20 €

Adhésion annuelle étudiant : 15 € (sur présentation d'un justificatif)

Rappel : Le Congrès d'été et le séminaire d'examen oral feront l'objet d'inscriptions séparées en temps utile.

COÛT DE LA FORMATION

☐ Si prise en charge Employeur/OPCO, cochez cette case.

Frais pédagogiques – Année 1 / D-EM1	 €
Je participerai à la journée thématique suivante :	
O Didier Grojsman O Benjamin Lunetta O Maude Hamon	
Frais pédagogiques – Année 2 / D-EM2	 €
Frais de gestion	 €
Adhésion annuelle FIW	 €
TOTAL À PAYER	 €

Repères – tarif particulier : Année 1 = 1 860 € au total (1 790 + 50 + 20) ; Année 2 = 1 930 € au total (1 860 + 50 + 20).

Repères – Employeur/OPCO : Année 1 = 2 550 € ; Année 2 = 2 670 €.

PAIEMENT

Choix de l'échelonnement : ☐ 1 fois ☐ 5 fois ☐ 10 fois

L'échéancier correspondant au montant dû sera précisé/confirmé par le secrétariat de la FIW. En cas de prise en charge Employeur/OPCO, ne pas compléter cette partie.

MODE DE PAIEMENT

- ☐ Chèque(s)
☐ Virement Banque Postale
☐ Virement PayPal

CONDITIONS D'ANNULATION D'INSCRIPTION

- En cas de force majeure, la totalité du montant des frais pédagogiques sera remboursée après déduction du montant des cours suivis antérieurement à l'incident, sur présentation de justificatif.
- Dans le cas contraire, un minimum d'un tiers du montant total des frais pédagogiques reste acquis à la FIW. La somme restante, après déduction de ce tiers ou du montant des cours suivis antérieurement à l'annulation si ce montant est supérieur au tiers, ne pourra pas être remboursée mais constituera un avoir attribuable à l'ensemble des activités pédagogiques de la FIW (formations, stages, rencontres...).
- Dans les deux cas, les frais de gestion et l'adhésion annuelle restent acquis à la FIW.

La FIW est une association à but non lucratif. Les cours fonctionnent en auto-financement. Toute inscription est un engagement individuel pour une somme donnée. Chaque paiement contribue à l'équilibre de l'ensemble.

DATE & SIGNATURE

DATE	SIGNATURE

CONTACT

Fédération Internationale Willems® – siège & secrétariat

46 rue Bugeaud – 69006 Lyon

Tél. : +33 (0)6 18 16 54 38

Mail : contact@fi-willems.org

Site : www.fi-willems.org

Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le N° W691063767 / APE N° 8559B / SIRET N° 327 237 566 00077 / Organisme de formation permanente N° 82 69 12756 69
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.)